



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

## COMITÉ DU PROGRAMME

**Cent trente-quatrième session**

**Rome (Italie), 7-11 novembre 2022**

**Évaluation des activités de la FAO en matière de coopération Sud-Sud  
et de coopération triangulaire**

**Réponse de la Direction**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M<sup>me</sup> Beth Bechdol  
Directrice générale adjointe  
Tél.: +39 06570 51800  
Courriel: [DDG-Bechdol@fao.org](mailto:DDG-Bechdol@fao.org)

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

## I. Réponse générale

1. La Direction se félicite de l'Évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire (ci-après dénommée «l'Évaluation») et souhaiterait profiter de cette occasion pour remercier l'équipe chargée de l'évaluation pour son travail considérable, en particulier pour ses conclusions et recommandations constructives, qui ont été dûment prises en compte.
2. La Direction apprécie également que l'Évaluation montre que la FAO a fait d'importants progrès dans le cadre de ses activités visant à faciliter la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (CSST), lesquelles ont commencé en 1979 par la mise en place d'un centre de coordination pour la coopération Sud-Sud, et qu'elle a les moyens de jouer un rôle de premier plan au sein du Système des Nations Unies. En outre, la Direction apprécie que la FAO soit considérée comme un organisation digne de confiance et fiable, qui offre un cadre pour la coopération, une instance neutre pour les négociations entre les pays et des compétences techniques pour établir les domaines prioritaires et guider la mise en œuvre tout au long du cycle des projets.
3. La Direction apprécie également que l'Évaluation confirme que la FAO est bien en mesure de répertorier et de promouvoir tout un éventail de «solutions adoptées par les pays du Sud», qui sont considérées par les interlocuteurs gouvernementaux comme un atout, et que les projets de CSST ont été, dans une large mesure, pertinents au regard des plans et priorités nationaux et des besoins des partenaires.
4. La Direction se félicite que l'on ait constaté que la collaboration dans le domaine de la CSST était un point de l'ordre du jour de plus en plus important des réunions des organismes ayant leur siège à Rome, comme en témoigne leur feuille de route conjointe pour la CSST. Les trois organismes – la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) – ont franchi une nouvelle étape et ont uni leurs forces dans le but de contribuer à la transformation des systèmes agroalimentaires mondiaux au moyen de programmes nationaux d'alimentation scolaire issue de la production locale mis en œuvre dans le cadre de la CSST. Ce programme conjoint a été présenté récemment à l'occasion d'un Forum thématique des solutions organisé conjointement par les organismes ayant leur siège à Rome dans le cadre de l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud, qui s'est tenue du 12 au 14 septembre 2022 à Bangkok (Thaïlande).
5. La Direction se félicite de l'accueil positif réservé aux Directives sur l'action à mener (2022-2025) (ci-après dénommées «les Directives») élaborées par la Division de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire (PST)<sup>1</sup>, qui sont l'aboutissement des efforts consentis par la FAO pour répondre à la demande croissante d'aide de la part des Membres et, dans le même temps, pour rendre l'environnement interne plus propice à la CSST, y compris pour renforcer les éléments probants fondés sur les résultats dans ce domaine.
6. La Direction de la FAO prend note des principales constatations et recommandations. La Direction accueillerait positivement des précisions concernant certaines des recommandations (orientation stratégique, environnement propice à la CSST, élaboration des programmes ou projets et mobilisation de ressources) et se féliciterait de recevoir d'autres propositions susceptibles de guider et de renforcer les futures activités de la FAO dans le domaine de la CSST.

## II. Réponse par recommandation

7. La Direction accepte les quatre recommandations. Les paragraphes 1, 2, 3 et 4 ci-dessous reviennent sur chacune des recommandations.
  - a) **Recommandation 1: Face au développement de ses activités d'assistance humanitaire, la FAO devrait réfléchir à la meilleure façon de tirer parti de la CSST en tant que mécanisme pour la mise en œuvre de projets d'intervention d'urgence et de renforcement de la résilience**

---

<sup>1</sup> Voir <https://www.fao.org/publications/card/fr/c/CB8176FR>.

La Direction de la FAO accepte la recommandation 1. La recommandation appelle l'attention sur un domaine auquel la priorité a été donnée dans les Directives, dans le cadre plus large de la nécessité de renforcer la participation aux travaux des bureaux ou divisions techniques et des centres, ainsi que l'intégration de ces travaux. La CSST, qui a été adoptée et est appliquée au sein de la FAO et par les Membres, est une des modalités d'exécution préférentielles pour atteindre les résultats stratégiques recherchés et les cibles des objectifs de développement durable (ODD) qui leurs sont associés et complète les modalités traditionnelles des partenariats Nord-Sud de la FAO. Ainsi, étant donné que les projets menés en CSST couvrent un large spectre de thèmes techniques et transversaux, le mécanisme de la CSST peut s'appliquer dans différents domaines d'activité, y compris les interventions humanitaires. À la lumière de ses participations actuelles et précédentes à différents projets d'urgence menés dans le cadre de la CSST (chenille légionnaire d'automne, criquet pèlerin et maladies animales transfrontières, par exemple) et sur la base des enseignements tirés, la FAO s'appuiera sur la CSST lors de prochaines collaborations visant à mettre en œuvre des projets d'urgence et de résilience. La Direction constate en outre que le fait de favoriser la CSST dans des activités d'intervention humanitaire demanderait de faire des ajustements considérables, car la plupart des fonds consacrés à la CSST sont actuellement liés aux compétences et aux ressources des bailleurs de fonds. Par conséquent, les compétences nécessaires permettant de répondre aux situations d'urgence ne seraient peut-être pas toujours disponibles et il faudrait peut-être aligner les priorités.

- b) Recommandation 2: Lors de la conception des interventions à mener au titre de la CSST, la FAO devrait prendre en compte, de manière systématique, les problèmes propres au contexte et les besoins locaux. Il est suggéré, en particulier, de veiller à ce qu'une analyse pertinente du contexte soit effectuée, de réfléchir aux synergies possibles avec d'autres projets de la FAO et/ou avec les initiatives de partenaires, de renforcer la participation des acteurs non gouvernementaux et d'assurer un meilleur accès aux documents relatifs aux résultats obtenus et aux enseignements tirés de l'expérience.**

La Direction de la FAO accepte la recommandation 2 et note que ce domaine est une priorité importante de la FAO au titre des Directives. Consciente de la nécessité d'améliorer l'élaboration, la formulation et l'architecture axée sur les résultats des projets menés en CSST, la FAO a entrepris en 2022 d'énormes travaux visant à mettre au point des outils et des instruments qui accompagneront les Directives. Grâce au lancement des Directives début 2022, la Direction a accéléré la mise en place des améliorations stratégiques, institutionnelles et opérationnelles qui visent à accroître l'ampleur de la CSST et à améliorer la qualité de l'engagement de l'Organisation dans ce domaine. La FAO investit actuellement dans la conception des interventions à mener au titre de la CSST en mettant au point une boîte à outil qui permettra d'améliorer l'efficacité de la CSST dans le cadre de la gestion du cycle des projets de la FAO (la boîte à outils pour la CSST). La FAO a mis au point cette boîte à outil pour la CSST dans le but de fournir aux équipes de projet de la FAO des orientations cohérentes et faciles à utiliser qui indiquent comment intégrer la CSST tout au long des différentes phases du cycle des projets de la FAO.

- c) Recommandation 3: La FAO devrait accorder un degré de priorité plus élevé à la création d'un environnement propice à l'établissement d'une CSST fructueuse, afin de favoriser une meilleure prise en main et d'accroître les perspectives de transposition.**

La Direction de la FAO accepte la recommandation 3. Compte tenu de la nécessité de mettre en place un environnement propice à une meilleure prise en main et à de meilleures perspectives de transposition, la Direction s'appuiera sur les Directives, dans lesquelles ont déjà été établis des domaines d'action stratégiques (DAS), ainsi que des domaines d'action thématiques (DAT), notamment l'Initiative Main dans la main, l'innovation agricole, l'aide aux petits États insulaires en développement et le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la

covid-19<sup>2</sup>. Les Directives soulignent qu'il faut accroître encore la sensibilisation, la visibilité et la promotion en matière de CSST, aussi bien en interne qu'en externe (DAS 1), qu'il faut disposer d'un environnement favorable qui englobe également les partenariats et les alliances stratégiques (DAS 3), et que le renforcement des capacités techniques au sein de la FAO et l'intégration de la CSST dans la programmation, le suivi et l'évaluation (DAS 4), ainsi que la mobilisation de ressources (DAS 3), sont nécessaires. La Direction souhaite également souligner que le renforcement des capacités des pays à entreprendre des activités de CSST mutuellement bénéfiques, concrètes et utiles est au cœur de la mission de la FAO et est inscrit dans le DAS 2 des Directives.

Enfin, la Direction souligne que PST, en collaboration avec les principales divisions, travaille déjà à une série d'activités de renforcement des capacités dans le domaine de la mobilisation de ressources, lesquelles visent à doter le personnel du Siège et des bureaux décentralisés de la FAO de connaissances, compétences et outils essentiels qui peuvent améliorer la qualité de l'appui prêté aux pays et aux partenaires de développement, afin de renforcer la CSST, d'améliorer sa mise en œuvre et de poursuivre son intégration. Ces mesures devraient toutes contribuer à mettre en place un environnement propice à une meilleure prise en main et à l'accroissement du potentiel de transposition des actions menées en CSST.

Le niveau de prise en main nationale peut être très élevé, comme l'a très récemment montré la République de l'Ouganda, qui a investi 9,6 millions d'USD par l'intermédiaire d'un Fonds fiduciaire unilatéral afin de mettre en œuvre la phase III d'un projet mené en CSST.

**d) Recommandation 4: La FAO devrait réorganiser ses activités en matière d'orientation stratégique, de communication et de mobilisation de ressources, afin d'assurer la prise en compte plus systématique des thèmes transversaux, d'améliorer l'action de sensibilisation et de diversifier les partenariats.**

La Direction de la FAO accepte la recommandation 4 et prend pleinement acte de la nécessité de mieux intégrer les thèmes transversaux (changement climatique, genre, gouvernance et nutrition), qui seront dûment pris en compte non seulement dans les Directives, mais également dans le cadre des efforts de communication et de mobilisation de ressources. Afin de traduire ces Directives sur le plan opérationnel, la FAO travaille actuellement à un plan de mise en œuvre de la CSST (2022-2025), qui prévoit, notamment, de renforcer l'intégration avec d'autres stratégies et initiatives institutionnelles. La Direction souligne qu'une collaboration sur l'intégration des thèmes transversaux dans la programmation des activités de CSST est en cours, notamment depuis 2020 pour ce qui est des thèmes liés au changement climatique, ce qu'illustre une étude de cas conjointe mettant en évidence les activités de la FAO en matière de promotion d'une bioéconomie durable, étude qui avait été présentée lors d'une manifestation<sup>3</sup> tenue en marge de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue en 2019 (COP 25). En ce qui concerne le thème de la nutrition, une collaboration interne et externe approfondie a abouti à la mise au point de l'initiative conjointe des organismes ayant leur siège à Rome sur l'alimentation scolaire issue de la production locale, qui est menée en CSST. Elle a été présentée récemment, lors de l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud tenue en 2022. S'agissant des thèmes de la gouvernance et des peuples autochtones, la Direction convient qu'il y a des lacunes et les examinera sérieusement lors de ses prochains travaux. D'importantes améliorations ont été apportées en ce qui concerne la communication et le renforcement de la visibilité des produits et des activités et l'on veillera à présenter les résultats de la CSST pour tous les thèmes transversaux. La Direction examinera également l'intégration des

<sup>2</sup> Les activités de la FAO dans le domaine de la CSST en 2022-2025 seront orientées par les quatre domaines d'action stratégique (DAS) et seront menées en étroite collaboration avec les axes, bureaux, divisions et centres de la FAO, ainsi qu'avec les pays et les régions: i) DAS 1 (Promotion et définition des priorités); ii) DAS 2 (Transmission des connaissances); iii) DAS 3 (Partenariat et collaborations); iv) DAS 4 (Apprentissage adaptatif fondé sur des données concrètes).

<sup>3</sup> «Achieving NDC targets through South-South and Triangular Cooperation on bioeconomy».

---

thèmes transversaux lors des prochaines activités de renforcement des capacités en matière de mobilisation de ressources, qui seront menées en collaboration avec les principales divisions.

**Évaluation des activités de la FAO en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire - Réponse de la Direction**

Recommandations figurant dans l'Évaluation	Réponse de la Direction: La recommandation est acceptée, partiellement acceptée ou rejetée	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unité responsable	Période	Financement supplémentaire nécessaire (Oui/Non)
<p><b>Recommandation 1.</b> Face au développement de ses activités d'assistance humanitaire, la FAO devrait réfléchir à la meilleure façon de tirer parti de la CSST en tant que mécanisme pour la mise en œuvre de projets d'intervention d'urgence et de renforcement de la résilience.</p>	<p><b>Acceptée</b></p>	<p>Les exemples de mesures suivants montrent comment cette collaboration pourrait être encore renforcée:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Organisation d'une réunion technique visant à améliorer la connaissance et la compréhension des activités de CSST de la FAO.</li> <li>b) Création d'un mécanisme de travail destiné aux divisions ou bureaux concernés. Afin de s'assurer que l'on dispose d'un moyen supplémentaire pour faciliter la CSST, il serait utile que les divisions techniques concernées nomment un coordonnateur de la CSST.</li> </ul>	<p>PST en collaboration avec le Bureau des urgences et de la résilience (OER) et les divisions techniques</p>	<p>2024-2025</p>	<p>Oui (fonds extrabudgétaires)</p>
<p><b>Recommandation 2.</b> Lors de la conception des interventions à mener au titre de la CSST, la FAO devrait prendre en compte, de manière systématique, les problèmes propres au contexte et les besoins locaux. Il est suggéré, en particulier, de veiller à ce qu'une analyse pertinente du contexte soit effectuée, de réfléchir aux synergies possibles avec d'autres projets de la FAO et/ou avec les initiatives de partenaires, de renforcer la participation des acteurs non gouvernementaux et d'assurer un meilleur accès aux documents relatifs</p>	<p><b>Acceptée</b></p>	<p>Grâce au lancement des Directives, la Direction a accéléré la mise en place des améliorations stratégiques, institutionnelles et opérationnelles qui visent à accroître l'ampleur de la CSST et à améliorer la qualité de l'engagement de l'organisation dans ce domaine. La Direction s'emploiera à perfectionner la boîte à outil pour la CSST, sous réserve de faisabilité, en veillant à prendre plus systématiquement en compte les questions propres au contexte</p>	<p>PST en collaboration avec les bureaux décentralisés</p>	<p>2024-2025</p>	<p>Non</p>

Recommandations figurant dans l'Évaluation	Réponse de la Direction: La recommandation est acceptée, partiellement acceptée ou rejetée	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unité responsable	Période	Financement supplémentaire nécessaire (Oui/Non)
aux résultats obtenus et aux enseignements tirés de l'expérience.		et les besoins locaux lors de l'élaboration des interventions menées en CSST.			
<p><b>Recommandation 3.</b> La FAO devrait accorder un degré de priorité plus élevé à la création d'un environnement propice à l'établissement d'une CSST fructueuse, afin de favoriser une meilleure prise en main et d'accroître les perspectives de transposition.</p> <p>Il est suggéré, en particulier, de mener une action ciblée de renforcement des capacités du personnel et des agents gouvernementaux qui interviennent dans les projets de CSST, et d'encourager les bureaux de pays à donner une priorité accrue à des interventions s'inscrivant dans le cadre de la CSST.</p>	Acceptée	En ce qui concerne les prochaines étapes, la Direction poursuivra les activités de renforcement des capacités destinées aux représentants de la FAO, en veillant attentivement à recenser les avantages comparatifs, les solutions et les besoins des pays et à déterminer quels sont les domaines dans lesquels on peut leur apporter un soutien concret dans le cadre de leur mobilisation au titre de la CSST.	PST en collaboration avec les divisions, bureaux, centres et bureaux décentralisés concernés	2024-2025	Non
<p><b>Recommandation 4.</b> La FAO devrait réorganiser ses activités en matière d'orientation stratégique, de communication et de mobilisation de ressources afin d'assurer la prise en compte plus systématique des thèmes transversaux, d'améliorer l'action de sensibilisation et de diversifier les partenariats.</p>	Acceptée	La FAO travaille actuellement à un Plan de mise en œuvre de la CSST (2022-2025), qui prévoit, notamment, de renforcer l'intégration avec d'autres stratégies institutionnelles telles que la Politique de la FAO sur l'égalité des genres, la stratégie relative à la nutrition, la stratégie relative au changement climatique.	PST en collaboration avec les divisions, bureaux, centres et bureaux décentralisés concernés	2024-2025	Non